

BBC Cellpack Electrical Products
BBC Cellpack GmbH
PF 201229 . 79752 Waldshut-Tiengen . Germany

Déclaration de conformité REACH avec la directive 1907/2006/CE

Liste des SVHC du 14/06/2023

Fabricant : BBC Cellpack Electrical Products
BBC Cellpack GmbH
Carl-Zeiss-Straße 20
79761 Waldshut-Tiengen

Le règlement européen sur les produits chimiques n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation de substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Ce règlement définit les exigences auxquelles doivent répondre les substances proprement dites, les substances dans des mélanges et pour certaines substances dans des articles.

Conformément au règlement REACH 1907/2006/CE, la fiche de données de sécurité est le document de transmission d'informations le long de la chaîne d'approvisionnement. Vous trouvez des indications sur les substances extrêmement préoccupantes SVHC (> 0,1 %), les substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction CMR et/ou d'autres ingrédients dangereux (> 0,1 %) dans nos fiches de données de sécurité au titre de l'article 31 du règlement 1907/2006/CE.

Les substances qui ne sont pas soumises à des restrictions mais sont classées extrêmement préoccupantes selon l'article 57 en raison du potentiel de danger élevé en émanant sont listées dans l'annexe XIV et sont désignées SVHC (substance of very high concern – substance extrêmement préoccupante). Pour les articles également, ces substances sont soumises à déclaration en vertu de l'article 33 à partir d'une concentration de 0,1 %. Conformément au règlement REACH 1907/2006/CE, la fiche de données de sécurité est le document de transmission d'informations le long de la chaîne d'approvisionnement. Vous trouverez des indications sur les substances extrêmement préoccupantes SVHC (> 0,1 %), les substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction CMR et/ou d'autres ingrédients dangereux (> 1 %) dans nos fiches de données de sécurité au titre de l'article 31 du règlement 1907/2006/CE.

Nous sommes conscients de notre devoir de communication et mettons à la disposition de nos clients une fiche de données de sécurité avec la classification de la substance comme substance extrêmement préoccupante (article 31 paragraphe 9, point a). Pour les produits qui exigent une fiche de données de sécurité selon l'article 31 pour communiquer le danger, vous les trouverez aux fins de téléchargement dans notre catalogue web disponible sur le site <https://ep-webcatalog.cellpack.com/>.

En conformité avec l'article 33/1 du règlement REACH 1907/2006/CE, nous vous communiquons que les produits que nous livrons (Express Gel n° de référence 364845, Supra Gel n° de référence 364036, Soft Gel n° de référence 364723, voir les fiches de données de sécurité de février 2022) contiennent des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) de la liste des substances candidates (14/06/2023) en concentrations supérieures à 0,1 %

Adresse postale :
BBC Cellpack GmbH
Carl-Zeiss-Straße 20
D-79761 Waldshut-Tiengen
Tél. : +49 7741 6007 0
Fax : +49 7741 6007 975
Internet : electricalproducts.cellpack.com

Direction :
Roger Braun
Eveline Amsler Hobi
Tribunal chargé de la tenue du registre :
Freiburg i. Br. HRB 620133
N° fiscal : 20002/00679
TVA intracommunautaire : DE811786174

Coordonnées bancaires :
Volksbank Hochrhein Waldshut-Tiengen
IBAN : DE06 6849 2200 0001 0265 50
BIC : GENODE61WT1
Code banque : 684 992 00 Compte : 102 655 0

conformément au règlement REACH (règlement n° 1907/2006/CE) : D4 (octaméthylcyclotétrasiloxane, CAS 556-67-2), D5 (décaméthylcyclopentasiloxane, CAS 541-02-6), D6 (dodécaméthylcyclohexasiloxane, CAS 540-97-6).

Par ailleurs, les exemptions de la limitation sont les alliages d'aluminium et de cuivre, p. ex. dans la technique de raccordement, qui contiennent du plomb (CAS 7439-92-1). Exemption 6b : directive déléguée (UE) 2018/740 de la Commission du 1^{er} mars 2018 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès scientifique et technique, l'annexe III de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil concernant une exemption pour le plomb en tant qu'élément d'alliage dans l'aluminium (jusqu'à 0,4 %) ; exemption 6c : directive déléguée (UE) 2018/741 de la Commission du 1^{er} mars 2018 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès scientifique et technique, l'annexe III de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil concernant une exemption pour le plomb en tant qu'élément d'alliage dans le cuivre (jusqu'à 4 %). En conformité avec la directive RoHS 2011/65/UE, nous vous communiquons que les composants de laiton et certains alliages d'aluminium et de cuivre contiennent du plomb à raison de plus de 0,1 %. Ces produits sont enregistrés dans la base de données du SCIP.

Sur la base de la documentation (fiche de données de sécurité, fiche de données techniques, déclarations de conformité) de nos fournisseurs de matières premières mais aussi de produits finis, nous confirmons conformément aux connaissances dont nous disposons actuellement que les produits que nous commercialisons sont conformes aux dispositions du règlement REACH 1907/2006/CE (liste des substances SVHC du 14/06/2023) et que BBC Cellpack satisfait à son devoir de communication.

Veillez tenir compte du fait que les bandes, les manchons de gel, les serre-câbles, les corps de manchons, les corps de fiches et les produits frettés que la société BBC Cellpack GmbH vous fournit correspondent à la définition des articles. « Article : un objet auquel sont donnés, au cours du processus de fabrication, une forme, une surface ou un dessin particulier qui sont plus déterminants pour sa fonction que sa composition chimique » (article 3 REACH). Il n'existe pas d'obligation de mettre à disposition des fiches de données de sécurité pour ces produits conformément à l'article 31 REACH.

Pour garantir la communication et la prévention des dangers, même sans fiche de données de sécurité, l'Union européenne a restreint ou interdit, aux fins de protection du public, la mise sur le marché des substances listées à l'annexe XVII du règlement REACH selon l'article 67. Il est convenu avec nos fournisseurs qu'ils ne nous livrent que des produits conformes au règlement REACH. Si la conformité n'est pas respectée, nos fournisseurs sont tenus de nous en informer sans tarder.

Pour toute question complémentaire, veuillez vous adresser à l'adresse mds@cellpack.com.

Waldshut-Tiengen, le 26 juin 2023

BBC Cellpack GmbH



Par procuration Christian Taube
Directeur Opérations et développement / COO & CTO



ppa-
Par procuration Jasmin Reineck
Directrice Gestion du portefeuille de produits / CPO

Adresse postale :
BBC Cellpack GmbH
Carl-Zeiss-Straße 20
D-79761 Waldshut-Tiengen
Tél. : +49 7741 6007 0
Fax : +49 7741 6007 975
Internet : electricalproducts.cellpack.com

Direction :
Roger Braun
Eveline Amsler Hobi
Tribunal chargé de la tenue du registre :
Freiburg i. Br. HRB 620133
N° fiscal : 20002/00679
TVA intracommunautaire : DE811786174

Coordonnées bancaires :
Volksbank Hochrhein Waldshut-Tiengen
IBAN : DE06 6849 2200 0001 0265 50
BIC : GENODE61WT1
Code banque : 684 992 00 Compte : 102 655 0